

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

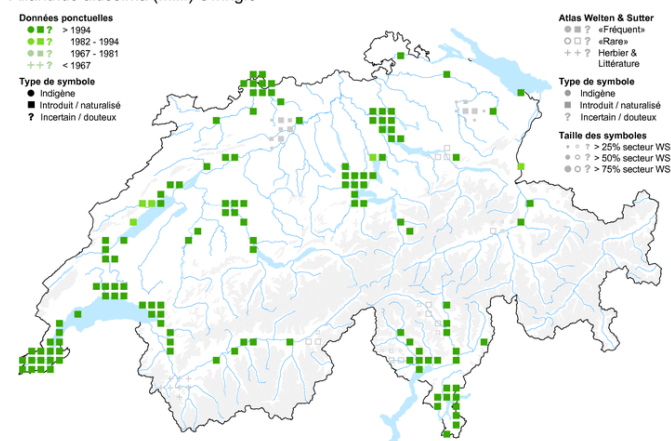
Ailante, Faux vernis du Japon

Ailanthus altissima (Miller) (Famille: *Simaroubaceae*, Simaroubacées)

Synonymes: *Ailanthus glandulosa* Desf., *A. cacodendron* Sch. et Th.

Introduit comme arbre d'ornement au 18^{ème} siècle en provenance de Chine et de Corée du Nord. L'ailante se naturalise facilement, plus spécialement dans les régions périurbaines, devenant difficilement contrôlable. Il engendre des dégâts dans les milieux construits et menace par endroits la flore indigène.

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle



© CRSF / GEOSTAT - 05 / 2009



Photo: S. Rometsch

Caractéristiques

Arbre atteignant 30 m de haut, dioïque (les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur deux arbres différents), à feuilles caduques. L'écorce est reconnaissable à ces lenticelles en forme de losange. Feuilles opposées, imparipennées longues de 40-90 cm, lancéolées, légèrement dentées à la base, à 9-25 folioles entières d'environ 10 cm de long, garnies de grosses glandes sur leur face inférieure. Fleurs blanc-jaunâtre, très petites (5 mm de diamètre), en grappes multiflores. Fruits ailés, torsadés, de 3-5 cm de long et 0.5-1 cm de large. Floraison en juin-juillet. La plante est malodorante.

Confusions possibles

Cette espèce est souvent confondue avec le sumac (*Rhus typhina* L.), autre plante exotique envahissante mais qui a des fleurs verdâtres, des folioles dentées et ne mesure que 5-8 m de haut. Elle peut aussi être confondue avec le frêne (*Fraxinus excelsior* L.) qui se distingue cependant par ses bourgeons noirs et ses feuilles paripennées à 12 folioles au maximum.

Reproduction et Biologie

Cet arbre, peu exigeant et à croissance très rapide, est très concurrentiel envers les espèces indigènes. De plus ces racines émettent de nombreuses repousses et ses graines ailées sont dispersées sur de longues distances.

Milieus

Sols secs des régions chaudes de plaine (étage collinéen): décombres, gares et voies ferrées, zones industrielles, ruines, murs, plates-bandes, espaces verts, buissons, prairies fleuries. Espèce tolérante à la salinité, à la sécheresse et à la pollution atmosphérique.

Répartition

Introduit au 18^{ème} siècle de Chine et de Corée du Nord, l'ailante pose problèmes dans les pays suivants: Danemark, Hongrie, Suisse, Espagne, Canada et USA. Dans le sud de l'Europe, il forme d'importants peuplements monotones qui supplantent des groupements végétaux typiquement méditerranéens. Il est présent sur l'ensemble de la Suisse – plus spécialement dans les zones périurbaines et dans les forêts tessinoises.

Dangers

L'espèce est difficilement contrôlable car elle se répand efficacement par ses rhizomes.

Milieus construits: les racines très puissantes de l'ailante sont capables d'endommager les infrastructures bâties facilitant la colonisation des milieux urbains.

Nature: L'arbre croît extrêmement vite et forme de nombreux rejets qui engendrent des peuplements denses dont le feuillage inhibe, par l'ombre portée, la croissance des espèces indigènes. Les fruits dispersés par le vent permettent l'établissement rapide de nouvelles populations.

Homme: L'écorce et les feuilles peuvent provoquer de fortes irritations cutanées, signe d'une allergie à l'ailantine (porter des gants pour l'abattage des arbres et l'arrachage des racines !). Le pollen provoque parfois des allergies.

Animaux: cette espèce n'est pas consommée à cause des substances amères présentes dans ses feuilles.

Prévention et lutte

Il est indiqué de renoncer à planter l'ailante dans les parcs et jardins, de ne pas la laisser se développer sur les toits plats, terrasses et dans les espaces verts extensifs, voir abandonnés. Si cette espèce est déjà présente dans votre jardin, il est primordial d'éviter son expansion en coupant les fleurs fanées avant la formation des fruits et en arrachant les éventuels rejets. Afin d'éviter tous risques de contamination il est fortement déconseillé de mettre les déchets de plantes, racines, tiges coupées, etc. sur son compost de jardin ou sur un compost en bout de champ. Seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation ou le traitement dans une usine de méthanisation peut être conseillé, sinon reste l'incinération.

Une lutte mal planifiée peut s'avérer contreproductive car à chaque fois qu'on le scie, l'arbre produit rapidement de nouveaux rejets à partir de la souche. Il faut donc arracher les rejets jusqu'à épuisement de l'arbre. Une lutte au moyen de champignons est possible. La lutte chimique peut être une option – elle demande une autorisation et il est conseillé de s'entourer d'un professionnel. Des vérifications et interventions complémentaires sont nécessaires pendant plusieurs années. Limiter l'expansion de l'ailante en semant des espèces indigènes couvrantes sur les terres infestées et sur les sols nus avoisinants.

Où annoncer, où se renseigner ?

Pour qu'une surveillance rapprochée et une lutte soient possibles, il est important d'annoncer les stations d'ailante repérées dans des espaces naturels à votre commune, aux services cantonaux – phytosanitaire, de protection de la nature, des routes, des CFF, des eaux, des forêts ou de l'agriculture – ou à la CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) qui informe les personnes/institutions impliquées et qui vous donnera des renseignements complémentaires. Il est déconseillé d'effectuer en solitaire des mesures de lutte.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie qui se trouve sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

La détermination de l'espèce peut poser quelques problèmes. En cas de doute, vous pouvez consulter l'ouvrage suivant: Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). Vous pouvez également envoyer une photo digitale ou un exemplaire séché (rameau avec fleurs et/ou fruits) - entre deux feuilles de buvard en indiquant où vous l'avez trouvée - au service cantonal de protection de la nature ou à S. Rometsch, CPS, Domaine de Changins, CP 1012, 1260 Nyon 1 (sibylla.rometsch@acw.admin.ch).

Plus d'informations

<http://www.nps.gov/plants/alien>

<http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?si=319&fr=1&sts=sss&lang=EN>

<http://www.europe-aliens.org/speciesFactsheet.do?speciesId=16970>

- Böcker R. & Kowarik I., 1982, *Der Götterbaum (Ailanthus altissima) in Berlin (West)*, Berliner Naturschutzblätter 26, 4-9.
- Gutte P., Klotz S., Lahr C. & Trefflich A., 1987, *Ailanthus altissima (Mill.) Swingle — eine vergleichende pflanzengeographische Studie*, Folia Geobotanica et Phytotaxonomica 22, 241-262.
- Kowarik I., 1983, *Zur Einbürgerung und zum pflanzensoziologischen Verhalten des Götterbaumes (Ailanthus altissima (Mill.) Swingle) im französischen Mittelmeergebiet (Bas-Languedoc)*, Phytocoenologia 11, 389-405.
- Kowarik I., 2003, *Biologische Invasionen - Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart.
- Kramer H., 1995, *Über den Götterbaum*, Natur und Museum 125 (Frankfurt a. M.), 101-121.
- Ludwig M., 2000, *Neue Tiere & Pflanzen in der heimischen Natur*, BLV, München.



Photo S. Rometsch

Jeune plante:

Feuilles imparipennées (avec un nombre impair de folioles) arrangées en verticilles.

Infrutescence:

Les fruits ailés sont groupés en grappes pendantes.



Photo www.unibas.ch/botimage